



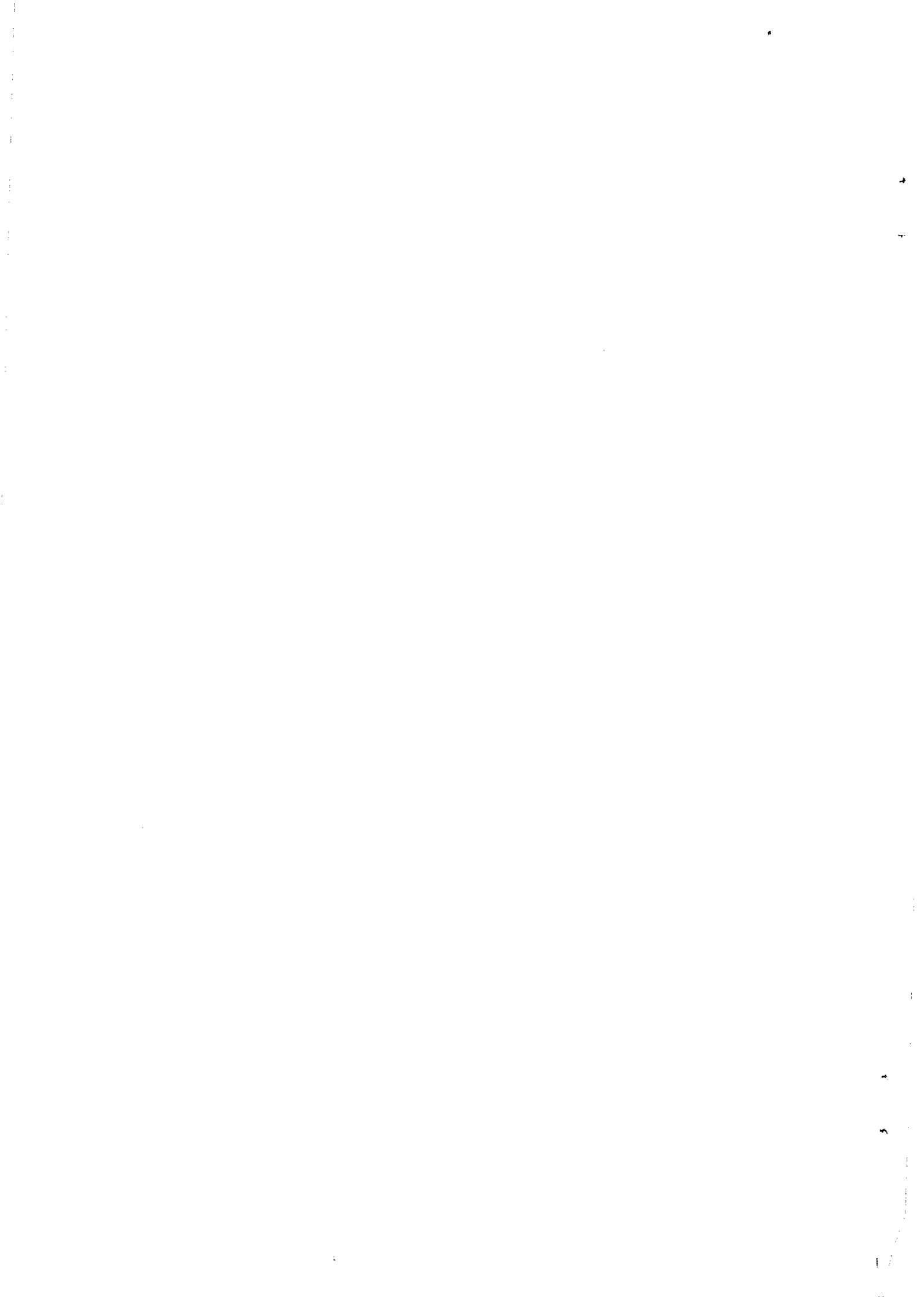
VUILLECIN

Notre village



Décembre 2004

N° 8





Vuillecin,

Notre Village

JUIN 2004 à Décembre 2004

SOMMAIRE

- | | |
|---|---------------|
| 1) La vie communale en 2004 | pages 2 -4 |
| 2) Etat Civil – Nous leur souhaitons la bienvenue | page 5 |
| 3) Patrimoine et histoire de notre village | page 6 - 11 |
| 4) L'Ecole : R.P.I. Vuillecin – Dommartin | page 12 |
| 5) Clubs et Associations | pages 13 - 14 |
| 6) Environnement | pages 15 - 17 |
| 8) les habitantes des sablières | page 18 |
| 9) Vivez la magie de Noël avec ... | page 19 |
| 10) Les rendez-vous | page 20 |
| 11) Les grilles de Michèle et Georges | |
| 12) Mémento | |

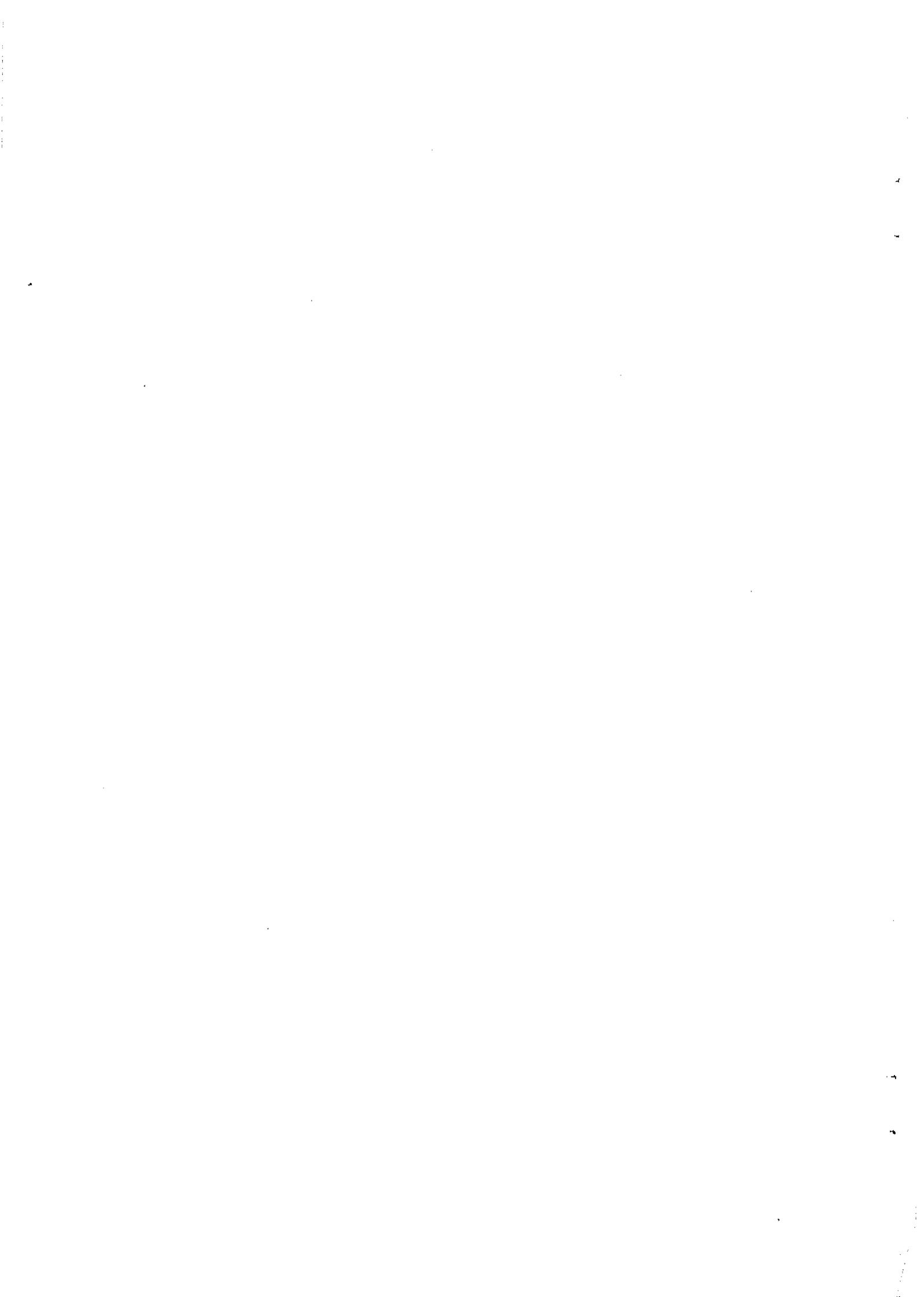
Réalisation : Commission information

Impression : Mairie de Vuillecin

Photos : G.Munier – J. Brulebois

Transmettez vos remarques – questions - articles à :

Mairie de Vuillecin : Dominique JEANNIER – Jacqueline BRULEBOIS





Editorial

La vie communale en 2004

Dans ce bulletin municipal, vous découvrirez l'actualité du second semestre 2004 de notre village.

Les adaptations à la vie d'aujourd'hui sont nécessaires.

Les lois environnementales votées par les députés nous obligent à lancer des travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement, et à protéger les puits de captage de la plaine de l'Arlier.

Cette dernière contrainte aura des répercussions sur l'agriculture (réglementation du mode de culture) et sur les consommateurs d'eau que nous sommes (nouveaux puits- interconnexion).

L'essor du village dans les années 90, le mode de vie actuel nous obligent à envisager de moderniser les bâtiments et les rues.

La réfection de la mairie, l'enfouissement des réseaux électriques, l'aménagement des rues pour la sécurisation des piétons, par ralentissement des voitures, sont autant de projets sur lesquels le conseil municipal réfléchit.

Ces dossiers ne nous affranchissent pas des contraintes journalières.



L'hiver est là, avec la circulation difficile lors des chutes de neige importantes, alors, pensons à ne pas laisser les voitures en bordure de rues pour faciliter le déneigement et la circulation.

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 8 janvier 2005, pour la traditionnelle cérémonie des vœux, en salle de mairie.

Dominique JEANNIER
Maire de Vuillecin



Réalisations communales 2004

Travaux

Financement communal :

- Réfection de la toiture de la mairie, par la société GRILLON de La Rivère Drugeon, pour un montant de 16900 Euros H.T., subventionnée par le Conseil Général (19 %) et la Région (15%).

- Réfection de la route de Cotaroz, par la société SACER, pour un montant de 95 000 Euros H.T., subventionnée par le Conseil Général à hauteur de 19%.
Il convient d'ajouter à cette somme, le coût de la signalisation et de maîtrise d'œuvre.

- Travaux de réfection du réseau d'eau rue Principale, secteur de l'église, par la société BOUCARD de Pontarlier, pour un montant d'environ 58 000 Euros H.T., subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 45 %.

Financement par la Communauté de Communes :

- Travaux de mise en réseau séparatif de la Rue Clos la Sauce; Rue de Dommartin, Rue du Puits, pour un montant de 92 450 Euros HT, subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 50 %.

- Elimination des eaux parasites Clos des Auges, Rue clos la Sauce, Rue de l'Eglise, pour un montant de 108 700 Euros H.T., subventionnée par le Conseil Général à hauteur de 50 %.

Pour ces deux dernières opérations, l'Agence de l'Eau a octroyé une subvention de 8 300 Euros.

- Mise en séparatif de la Rue de l'Eglise par la société BOUCARD, pour un montant de 41 900 Euros H.T., subventionnée par le Conseil Général à hauteur de 50%.

Soit, un montant global de 412 950 Euros investi pour les travaux effectués sur la commune en 2004.



Activités communales 2004

Administration

- Vente de terrain d'aisance par acte administratif (pas de frais notariaux) à des particuliers, souvent quelques mètres carré, suite au remaniement du cadastre.

- Classement de la voirie communale. La longueur détermine le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. Les rues et places du village ont une longueur de 4953 mètres, les routes communales 7534 mètres, et les chemins communaux 5874 mètres.

- Après essais et une large concertation lors d'une réunion publique, la circulation rue du stade a été modifiée.

La création de chicanes, la limitation de la vitesse à 30 km/h, semblent avoir globalement répondu au problème de sécurité.

- L'enquête publique sur les travaux de la Basse Vallée du Drugeon, a été l'occasion de nombreuses et fertiles discussions, entre le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les propriétaires et les riverains, des travaux projetés. Une nouvelle réunion publique doit être programmée en cette fin d'année.

Culture

- Le spectacle « La petite fille de la forêt » présenté par les écoliers en juin, a été suivi par environ 450 personnes, qui toutes sont tombées sous le charme de la spontanéité, du sérieux et de la qualité du travail des enfants. Ils semblaient vivre l'histoire. Le résultat d'un travail pédagogique de qualité.

- La vidéo photo de Pascal et Samuel Marguet nous a fait découvrir la flore, la faune et les magnifiques paysages pyrénéens en même temps que les multiples facettes du travail de berger élevant des moutons.

- L'inauguration de la rue « Docteur Jean MICHEL - 1908-1944 » a eu lieu le jeudi 11 novembre, et a été suivie par la projection d'un film documentaire relatant la vie de cet enfant du pays. 150 personnes y ont assisté avant de partager le verre de l'amitié.

Ce rassemblement sympathique a permis de rendre hommage à ce héros.
Ce qui s'inscrit dans notre devoir de mémoire.



Etat-civil

Juin 2004 à Décembre 2004

Mariages

- ☐ 24 juillet 2004 à Houtaud
Vincent ROGNON et Marguerite PASQUIER
- ☐ 7 août 2004 à Vuillecin
Franck NAVET et Céline LECLERC
- ☐ 18 septembre 2004 à Pontarlier
Sébastien BERNARD et Céline MASSON
- ☐ 25 septembre 2004 à Antony
Yannick LEGROS et Anne GINTZ

Baptême civil

- ☐ 7 août 2004 à Vuillecin
Axelle NAVET fille de Franck et Céline NAVET

Décès

- ☐ 18 août 2004
Robert TIRELLO
- ☐ 31 août 2004
Thérèse MICHEL (née Liard)

Nous leur souhaitons la bienvenue

-  Mlle Aline ANDRASIK - 11, rue de Pontarlier
-  M. Francis BOURGEOIS - 3, rue du Pont Rouge
-  Mlle Lauriane AUDY - 6, rue de Traverse
-  M. Arnaud GRITTI - 6, rue de Traverse
-  Mlle Mélanie BAILLY et David JOUHAN - 1, rue du Vieux Chalet
-  M. et Mme Thierry BISCEGLIA - 3, rue du Vieux Chalet
-  Mme Odette LEUDIERE. et M. Pierre LENTISCO - 18 rue de la Louvière



Patrimoine et histoire de notre village

Histoire de cloches

A la Construction de l'Eglise Saint-Claude (1801-1804), le clocher abritait une seule cloche dont l'histoire se rattache à la Chapelle Notre Dame de l'Assomption, (objet d'un prochain numéro) qui, à sa démolition a vu ses cloches quitter Vuillecin.

Extraits intégrales des conseils municipaux :

28 août 1793

Le commissaire de l'administration du district de Pontarlier requérant au besoin d'avoir dans 3 jours à rendre le surplus d'une cloche qui est d'une.

Le conseil décide qu'il sera conduit une cloche à prendre au clocher de la chapelle de Vuillecin, celle qui sera trouvée la moins robuste.

2 novembre 1793

Réquisition de la seconde cloche qui devra être conduite sur le champ à Pontarlier.

20 pluviôse de l'an II (8 février 1794)

Demande d'une cloche pour avertir les citoyens en cas d'incendie. Considérant que sans le tocsin, il y aura péril du monde et des animaux.

2 ventose de l'an II (20 février 1794)

Le conseil général nous a accordé une cloche. Il est urgent de se procurer la fermante et le battant pour ladite cloche qui est déjà à Vuillecin.

Les cloches étaient actionnées manuellement par le sonneur de cloches qui était un employé communal.

En 1952, la commune a des difficultés pour recruter un sonneur. Elle envisage alors l'équipement électrique des cloches et le remplacement de l'horloge qui ne fonctionne plus depuis de nombreuses années.

La Société Oerliken de Pontarlier fournit et pose une horloge électrique pour la somme de 7 800 F (nouveau).

Messieurs René Bouchard et Pierre Bel ont effectué l'équipement électrique des cloches avec l'installation d'une horloge mécanique à remontage électrique automatique de type Hamias avec :

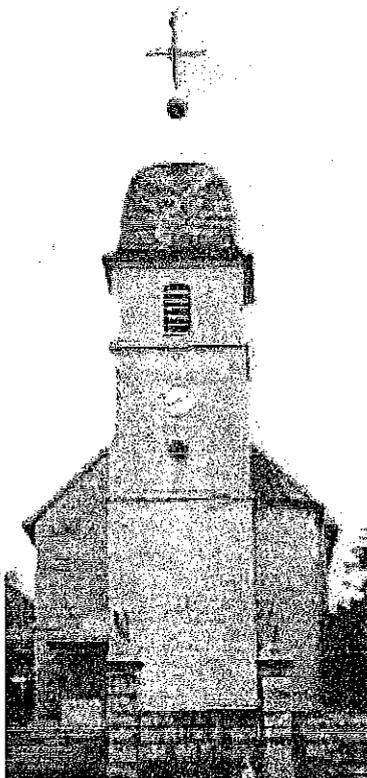
- la sonnerie à toute volée des deux cloches

- la sonnerie des glas par volée sur la cloche de 1000 kg et tintement sur la cloche de 650 kg
- un dispositif de sonnerie des heures, 1/2 et 1/4 ainsi que des angélus et répétition des heures
- trois cadrans placés sur le clocher d'un mètre de diamètre
- une roue en fer fixée sur le joug de la cloche de 1000 kg
- une roue en fer fixée sur le joug de la cloche de 650 kg
- trois paires d'aiguilles équilibrées.

En 1972 : l'entretien de l'horloge et de la sonnerie du mécanisme des cloches a été effectué par la Société ETEB de Dijon.

En 2004, les quatre moteurs des cloches ont été refaits par la Société PRE'TRE de Mamirolle.

Le clocher comtois de l'église Saint-Claude avec ses 18 mètres, sa nef de 15 mètres environ sur 6 mètres de hauteur, éclairée par 3 fenêtres de 2 m 70 x 1 m 10 abrite deux cloches dont les inscriptions vous sont révélées ci-dessous.





Patrimoine et histoire de notre village

Les cloches de l'Eglise Saint-Claude

1) La cloche la plus ancienne

Elle comporte les inscriptions ci-contre, frappées sur une seule ligne en spirale :

Il semblerait que celle-ci, restituée en 1794 ne provienne pas de la Chapelle Notre Dame.

BENEDIXIT ME DNVS C E THOMAS PAROCVS
MORTVACENCIS DIE 15 A AVGVSTI 1759
SVSCPTORES MEI EVERE DNVS CAROLUS
FRANCISLVS XAVERIVS ROUSSEL RETHORICVS
ET DOMICELLA IONNA CLAVDIA GAIFFE
AMBO MORTVACE NOES



LV DOVICVS LEONARD FECIT



Traduction

LE SIEUR C.E. THOMAS CURE DE MORTEAU
M'A BENITE LE 15 AOUT 1759, MES PARRAINS
ONT ETE SIEUR CHARLES FRANCOIS XAVIER
ROUSSEL PROFESSEUR ET DEMOISELLE
JEANNE CLAUDE GAIFFE TOUS DEUX
MORTUACIENS



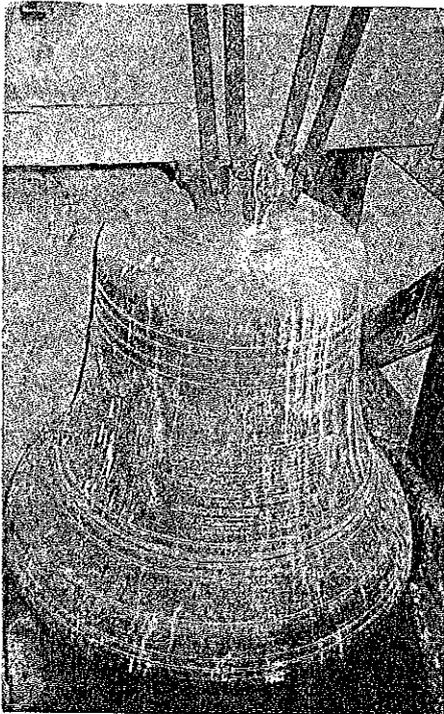
LUDOVIC (ou Louis) LEONARD M'A FONDUE

Remerciements à l'Abbé GAIFFE de Pontarlier et à Monsieur Marcel MARGUET de Vuillecin pour l'aide apportée pour la traduction.



2) la cloche la plus récente

Le texte est frappé de la façon
ci-contre :



Les deux cloches sont
actionnées par quatre moteurs
électriques refaits en 2004 par
la Société PRETRE de
Mamirolle pour un montant
de 4000 Euros.

Elles sonnent les 1/2 heures
et les heures, l'angélus à 7 h,
12 h et 19 h.

FAITE
A MORTEAU PAR
GENEREUX CONSTANT ET
PIERRE ALEXIS BOURNEZ

PERE ET FILS

1835

N° 178

BENITE PAR MR BOILLON CURE A VUILLECIN
FRANCOISE AUGUSTINE EST MON NOM
J'AI EU POUR PARRAIN MR.FRANCOIS
EDOUARD COLISSON D'EPENOY ET
POUR MARRAINE MDME MARIE AGATHE
AUGUSTINE JEANNIN EPOUSE DE
Mr J. E. CARMILLET
JE DOIS EN PARTIE MON EXISTENCE
A MR NICOLAS CARMILLET DE VUILLECIN
MORT A LYON

DEUM LAUDO VIVOS VOCO PLORO
DEFONCIO

Traduction

Je loue Dieu, j'appelle les vivants (à la prière)
Je pleure pour le défunt (je sonne le glas)



Patrimoine et histoire de notre village

Les coqs de l'Eglise Saint-Claude

On ne peut parler des coqs sans rappeler un peu l'histoire de l'église du village dédiée à Saint-Claude.

C'est en 1792, que les conseillers de Vuillecin décident de construire une église pour remplacer la chapelle trop petite pour les 312 habitants.

Un généreux paroissien de Vuillecin, Claude François JEANNIN, ancien échevin (maire), a légué à la commune la somme de 6000 livres et le droit de prélever sur ses propriétés tout le bois nécessaire à la construction à condition que celle-ci soit entreprise dans les deux ans après sa mort (1790).

Par suite des événements révolutionnaires, les demandes d'autorisations pour entreprendre les travaux restent sans réponse.

L'autorisation préfectorale pour la construction est donnée en 1803.

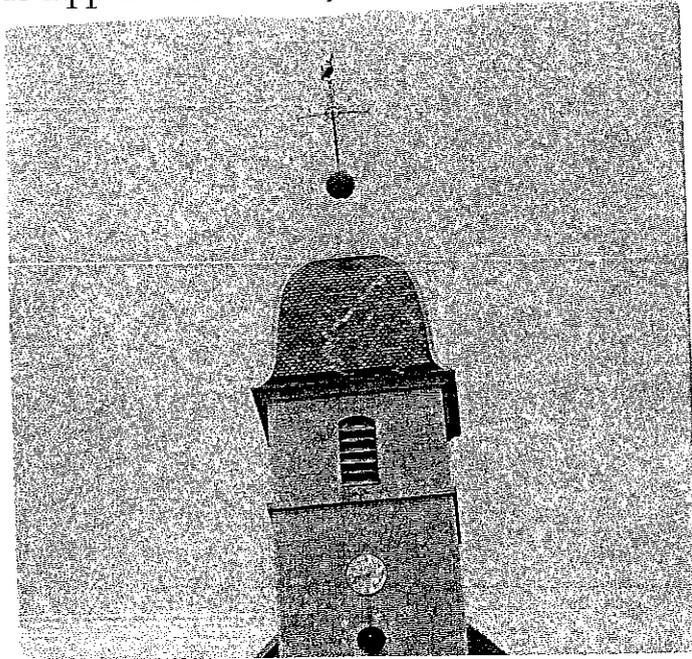
L'église Saint-Claude est inaugurée le 24 avril 1804 par l'abbé Antoine-Joseph CLERC. Sur son clocher comtois, un premier coq a été installé et endommagé par la suite.

En 1949, lors de la réfection de la toiture de l'église par Monsieur Joseph Champreux (charpentier) de Dompierre les Tilleuls, un nouveau coq, réalisé par Monsieur Eugène Dichamp (ferblantier) de La Rivière Drugeon, a été installé.

En 1997, après les travaux entrepris pour la réfection du clocher, les Vuillecinois attachés à la préservation et à l'embellissement du patrimoine de la commune se sont rassemblés nombreux, en ce jour du 11 janvier 1998, au pied de l'église, pour assister à la mise en place du nouveau coq (3^{ème} probablement) béni par l'abbé Camille BONNET et le père Maurice GIRARDET, à l'issue de la cérémonie religieuse.

« L'homme a besoin de symbole. Le coq, synonyme de puissance, qui réveille au lever du jour, fait face au soleil, nous rappelle à la lumière, dont nous avons l'exigence ».

Le coq, placé sur la flèche, fait fonction de girouette en annonçant le ciel bleu et les nuages noirs.





Patrimoine et histoire de notre village

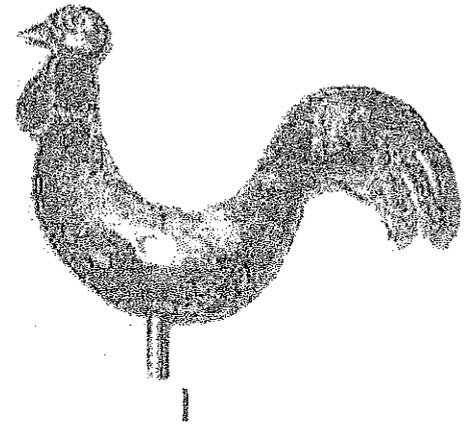
Histoire de coqs

1) Le coq installé en 1949

Découpé dans une feuille de métal, le corps est composé de deux faces galbées identiques soudées à l'étain. La tête et la crête ont été fabriquées séparément avant d'être ajustées au corps.

Il a été fabriqué par Monsieur DICHAMP Eugène de La Rivière Drugeon.

(Ce coq est conservé à la Mairie de Vuillecin)



2) le coq installé en 1998

A l'intérieur du tube a été glissé un document sur lequel figurent les éléments suivants :

Commune de Vuillecin

Date de Cérémonie : Dimanche 11 janvier 1998

Nom du Maire : Gérard WILHEM

Nom du Prêtre : Camille BONNET

Nombre d'habitants de Vuillecin : 517

Entreprise ayant réalisé les travaux de rénovation :

Entreprise CHOPARD Jean-François
Ateliers à Vuillecin

Nom de l'entreprise ayant confectionné le coq :
Ateliers d'Art Français à Paris

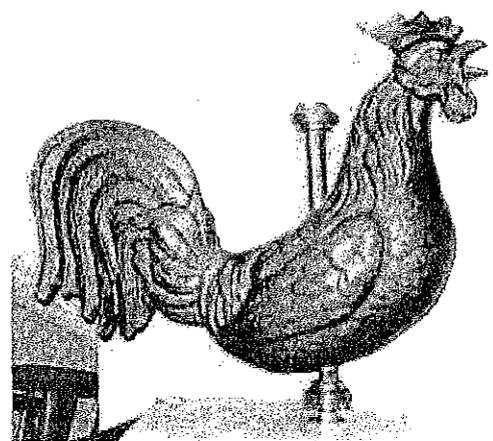
Zinguerie effectué par :

Emmanuel COMTE

Entreprise GRILLON de la Rivière Drugeon

Nombre d'exploitations agricoles : 11

Nombre d'élèves à l'école de Vuillecin : 73





L'Ecole : R.P.I. Vuillecin - Dommartin

L'Ecole de Vuillecin

A la rentrée scolaire 2004, l'école de Vuillecin accueille 80 élèves dans 4 classes

- 2 tout-petits et 16 petits	18
- 11 moyens et 16 grands	27
- 10 CP et 7 CE1	17
- 8 CE2 et 10 CE2	18

51 élèves demeurent à Vuillecin
29 élèves habitent à Dommartin

Les effectifs sont en baisse. Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2005, et de recenser les enfants, il est demandé aux familles ayant des enfants nés en 2002 et jusqu'au 1^{er} septembre 2003 d'en informer Madame Henriet, Directrice, en téléphonant au 03.81.46.61.27.

L'équipe pédagogique vous remercie par avance de votre participation.



Spectacle créé et réalisé dans le cadre du « Livre élu »
Représentation en juin 2004



Clubs et Associations

R. C. L'Arlier

L'année qui vient de s'écouler nous a apporté bien des satisfactions.

Sur le plan sportif, les équipes seniors se sont bien comportées dans leurs championnats respectifs.

Mais le plus important pour nous, dirigeants et éducateurs, a été le classement du « fair-play ».

Ce classement s'effectue en fin de championnat par les joueurs des équipes adverses, selon différents critères :

- les clubs « où il fait bon jouer »
- l'accueil des dirigeants
- le respect des joueurs.

Les seniors A terminent 3^{ème} sur 52 équipes et les seniors B se classent 2^{ème} sur 84 équipes.

Le statut de ces 2 équipes Du R.C. L'Arlier, nous a valu des félicitations de la part du district de foot Doubs-Sud Haut-Doubs.

Les valeurs du sport commencent par le respect, chose qui disparaît de plus en plus dans le football ainsi que dans d'autres disciplines, d'où notre satisfaction personnelle.

Le R.C. L'Arlier compte pour cette année :

- 2 équipes de Débutants (12)
- 2 équipes de Poussins (27)
- 1 équipe de Benjamins (14)
- 1 équipe de 13 ans (15)

les équipes de débutants font des plateaux par groupe de 10 équipes dans différents villages mais n'ont pas de classement.

Les Poussins et les Benjamins effectuent également des plateaux, par groupe de 3 ou 4 jusqu'à la fin octobre, pour obtenir un classement des équipes qui permettra ensuite de les sélectionner suivant leurs performances.

Bon classement des Benjamins qui restent en 2^{ème} Division cette année.

Les 13 ans réalisent un parcours exceptionnel en terminant 1^{er} de leur groupe à la trêve.

Le Président

**Réservez votre soirée du 12 février 2005
Souper dansant du foot à Liévremont.**



Clubs et Associations

Les voitures anciennes

Depuis plusieurs années, Joël PECCLET organise à la Maison Forestière de Vuillecin, au mois de juin, une « sortie barbecue ».

Membres d'un club de propriétaires de véhicules anciens, ils se rassemblent au moins une fois par mois, un dimanche.

Ils sillonnent les petites routes de Franche-Comté pour faire circuler et admirer leurs vieilles mécaniques.

Tous les possesseurs de voitures anciennes peuvent contacter Joël pour se joindre à eux et participer à des randonnées.

Monsieur Joël PECCLET

3 rue de Pontarlier

25300 – Vuillecin

☎ 03.81.39.34.63





Environnement

Branchements en plomb

1) La réglementation

Le décret n° 89-3 du 3 janvier 1989 modifié, article 28, a interdit la mise en place des canalisations en plomb pour les installations nouvelles, à la suite du complément apporté par le décret n°95.363 du 5 avril 1995.

La Directive Européenne n° 98/83/ce du 3 novembre 1998 fixe de plus les échéances suivantes :

- en 2013 au plus tard, la teneur maximale en plomb de l'eau du robinet devra être ramenée à 10 ug par litre, avec une norme intermédiaire fixée à 25 ug par litre à partir de 2003, alors que la réglementation antérieure tolérait 50 ug par litre. La valeur finale de 10 ug pour 2013, imposée par l'Union Européenne, est celle préconisée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

2) Le plomb

Le plomb est un métal lourd responsable en cas d'ingestion prolongée d'une intoxication (saturnisme) qui peut conduire à des retards du développement intellectuel chez l'enfant, des anémies, des troubles digestifs et neurologiques chez l'adulte. Le plomb peut être d'origine naturelle ou provenir de la dissolution des canalisations en plomb par une eau agressive.

Le décret n° 2001-1220 abaisse la limite de qualité de 50 mg/l à 25 mg/l jusqu'au 25 décembre 2013, puis à 10 mg/l.

3) Les branchements en plomb

A Vuillecin, la reprise des branchements en plomb est engagée depuis 2001.

Lors des travaux d'assainissement, les branchements en plomb sont supprimés et les canalisations remises en état.

De même, lors de fuites constatées sur d'anciens réseaux, ces mêmes branchements sont remplacés.

Toutes les nouvelles habitations, ainsi que les bâtiments en réfection sont munis de branchements conformes à la Directive Européenne.

Il reste très peu de canalisations à remplacer à Vuillecin. Ce qui sera fait au fur et à mesure des travaux entrepris sur la commune.



Environnement

Protection et Gestion de la ressource en Eau de la Plaine de l'Arlier

Monsieur Genre, Président de la Communauté de Communes du Larmont, a présenté et expliqué au Conseil Municipal, lors de sa séance du 24 septembre 2004, que la production de l'eau est désormais une compétence obligatoire à transférer à la C.C.L.

I) Protection et gestion de la ressource en eau de la Plaine de l'Arlier

Depuis 1999, la C.C.L. a la compétence protection de la nappe, et est donc responsable du sous-sol (compétence de droit).

Depuis 2003, la législation impose que les deux compétences production et protection de l'eau ne soient plus scindées.

De ce fait, il est imposé à la C.C.L. :

- La création de nouveaux puits :

Actuellement, sur tous les puits de pompage de la Nappe de l'Arlier, seuls les deux puits de Vuillecin sont protégeables. En janvier 2004, les services de l'Etat ont été catégoriques, les puits non protégeables doivent être fermés.

Le besoin actuel pour les communes de la C.C.L. sont à ce jour de 3,3 millions de m³ par an et les besoins futurs estimés à 5 millions de m³ par an.

Pour ce faire, la C.C.L. a entrepris depuis 2000 des essais de pompage sur Doubs, Ste Colombe, Dommartin, Houtaud pour un coût global d'investissement de 300 000 euros (140 000 euros de subventions).

De nouveaux forages sont entrepris pour la création de nouveaux puits :

En 2005, les 2 nouveaux puits de Dommartin produiront 1 600 000 m³/an

Le nouveau puits de Ste Colombe produira 44 000 m³/an.

En 2006, la création du puits à drains rayonnants de Houtaud produira 2 800 000 m³/an et création de réseaux d'interconnexion.

Et ainsi pourront être fermés en 2006 et 2007, les anciens puits non protégeables de Dommartin, Ste Colombe et Houtaud.

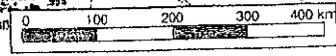
En 2009, forage du nouveau puits de Doubs et poursuite jusqu'en 2013 des travaux d'interconnexion.

.../...

Localisation des captages actuels et futurs de la Nappe de l'Arlier



- Puits protégés en activité
- ★ Futurs puits de la CCL





II) La protection des puits

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 fait obligation aux collectivités de réaliser la protection de tous les captages utilisés pour l'alimentation en eau potable. De même l'article L.20 du code de la Santé Publique impose cette mise en place.

La C.C.L devra mettre en place 3 zones pour protéger les captages :

- le périmètre de protection immédiate (PPI) qui correspond au terrain d'implantation de l'ouvrage et ses abords. Il sera propriété de la C.C.L et devra être clôturé.

- le périmètre de protection rapprochée (PPR) qui a pour but de protéger le captage vis-à-vis de la migration souterraine de substances polluantes. Il n'est pas obligatoirement acquis par la collectivité mais des servitudes sont imposées.

- le périmètre de protection éloignée qui correspond à la zone d'alimentation en eau. Il protège contre les pollutions diffuses (zone réglementée).

III) Coût des investissements

Réalisation des nouveaux puits :	471 240 Euros H.T.
Interconnexion	: 2 644 110 Euros H.T.
Achat des puits du syndicat	: 110 000 Euros H.T.
Si achat des PPR (1)	: 557 109 Euros H.T.
Sans l'achat des PPR (2)	: 160 366 Euros H.T.

Soit 3 782 459 Euros H.T. (1) ou 3 385 716 Euros H.T. (2)

Coût de l'interconnexion : 2 644 110 Euros H.T.

Pour le consommateur, le prix moyen est actuellement de 1,05 euros (pour 120 m³ avec la part fixe) et passerait à 1,17 Euros. Soit une augmentation de 12 %.

Le Conseil municipal devra se prononcer, par délibération, en mars 2005, sur le transfert à la C.C.L. de la compétence « production de l'eau ».

Le transfert se ferait dès le mois de juillet 2005 si cette proposition est acceptée par les communes.

La distribution et la facturation seront toujours de la compétence des communes ou des syndicats.



Les habitantes des Sablières

Les Hirondelles de rivage

Les hirondelles de rivage sont les plus petites parmi ces espèces. Elles ont colonisé un site sur la commune de Vuillecin depuis 1996 : les carrières MARGUET.

Au printemps, elles creusent des tunnels de 60 à 90 cm dans les parois des falaises de sable que l'entreprise Marguet, soucieuse de la préservation de cette espèce, aménage en fronts de taille pour la nécessité de l'installation de la colonie.

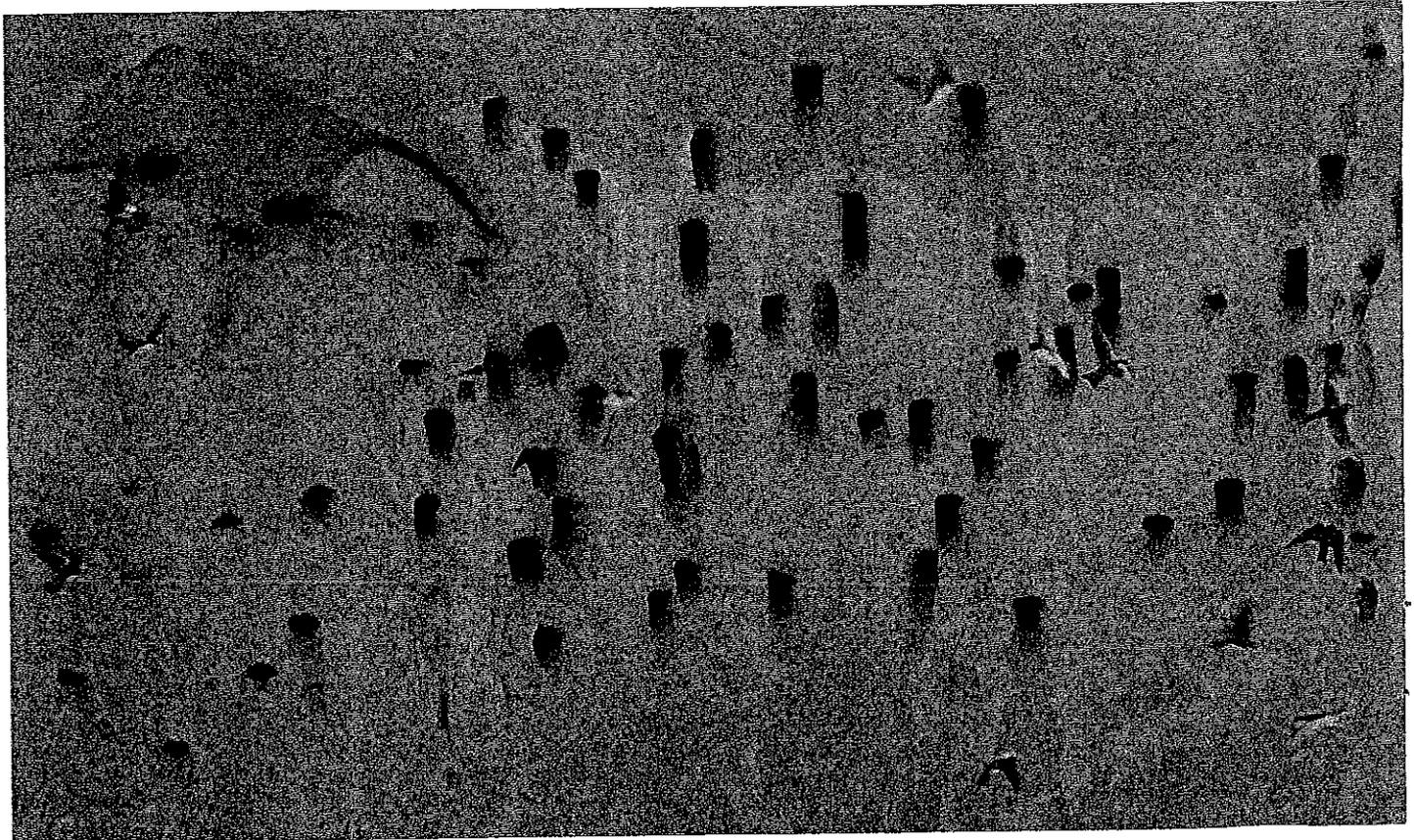
Les hirondelles arrivent de leur quartier d'hiver fin du mois d'avril et repartent à la mi-septembre.

Le 31 juillet 2004, l'effondrement de la paroi sableuse, a provoqué la destruction d'une centaine de nids.

C'est donc 400 couples d'hirondelles qui ont regagné prématurément leur région d'hivernage.

Il faudra attendre l'année prochaine pour observer ces hirondelles de rivage, et avoir beaucoup de patience, car toute approche provoque une dispersion complète de la colonie.

Nous vous rappelons que le site est interdit au public, mais ne vous privez pas du balai de ces oiseaux, en les observant depuis le chemin bordant la carrière.





Vivez la magie de Noël avec...

Le Sapin de Noël

Au XIIe siècle, la tradition du sapin apparaît en Alsace.

On parle alors de décorer les maisons avec des branches coupées 3 jours avant Noël.

Le premier arbre de Noël serait apparu en 1521.

Mais c'est en 1546 que l'on parle sérieusement d'arbres de Noël, quand la ville de Sélestat en Alsace autorise à couper des arbres verts pour Noël, au cours de la nuit de la Saint Thomas, le 21 décembre.

En France, l'arbre de Noël fut introduit à Versailles par Marie Leszynska, femme de Louis XV, en 1738.

En 1837, Hélène de Mecklembourg, duchesse d'Orléans et d'origine allemande fait décorer un sapin aux Tuileries.

Cette tradition se généralisa dans tout le pays après la guerre de 1870.

Les décorations se composaient de pommes, de confiseries, de petits gâteaux, de petits personnages en coton, d'animaux, de cheveux d'anges métalliques...

En 1858, l'hiver fut si rigoureux qu'il n'y eut plus de pomme. Un artisan verrier eut l'idée de créer des boules représentant une pomme et d'autres fruits.

La boule de Noël était née à Meisenthal en Moselle.

L'étoile, au sommet de l'arbre, était le symbole de l'étoile de Bethléem qui guida les Rois Mages.

L'illumination se faisait au moyen de petites bougies. Elles seront remplacées, au début du XXe siècle, par des ampoules électriques.

Un beau sapin de Noël devait avoir six hauteurs de branches et être posé sur une table recouverte d'une nappe de damas blanche.

Joyeux Noël





Les rendez-vous

★ *VENTE DES SAPINS DE NOEL*



80 sapins de Noël seront à la disposition des familles de Vuillecin au prix de **3 Euros**.

(Le produit de la vente sera remis à une association du village)

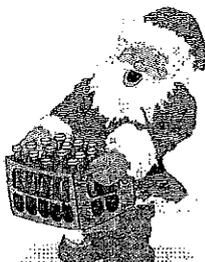
Mme Lambert assurera la vente le

Samedi 11 décembre 2004

de 9 h à 12 h uniquement

Hall de la Mairie

★ *LES COLIS DE NOEL*



Toutes les personnes ayant atteint l'âge de 69 ans et plus recevront un colis de Noël

32 colis seront remis le **samedi 18 décembre 2004**.

★ *VŒUX 2005*

BONNE ANNEE 2005

Le Maire et le Conseil Municipal seront heureux de vous accueillir, en Mairie, pour vous présenter leurs vœux et prendre le verre de l'amitié

le Samedi 8 janvier 2005 à 18 h

★ *FETE DES MERES 2005*



Pour des raisons de calendrier et de disponibilité de salle, le repas offert aux mères de famille de la commune aura lieu le :

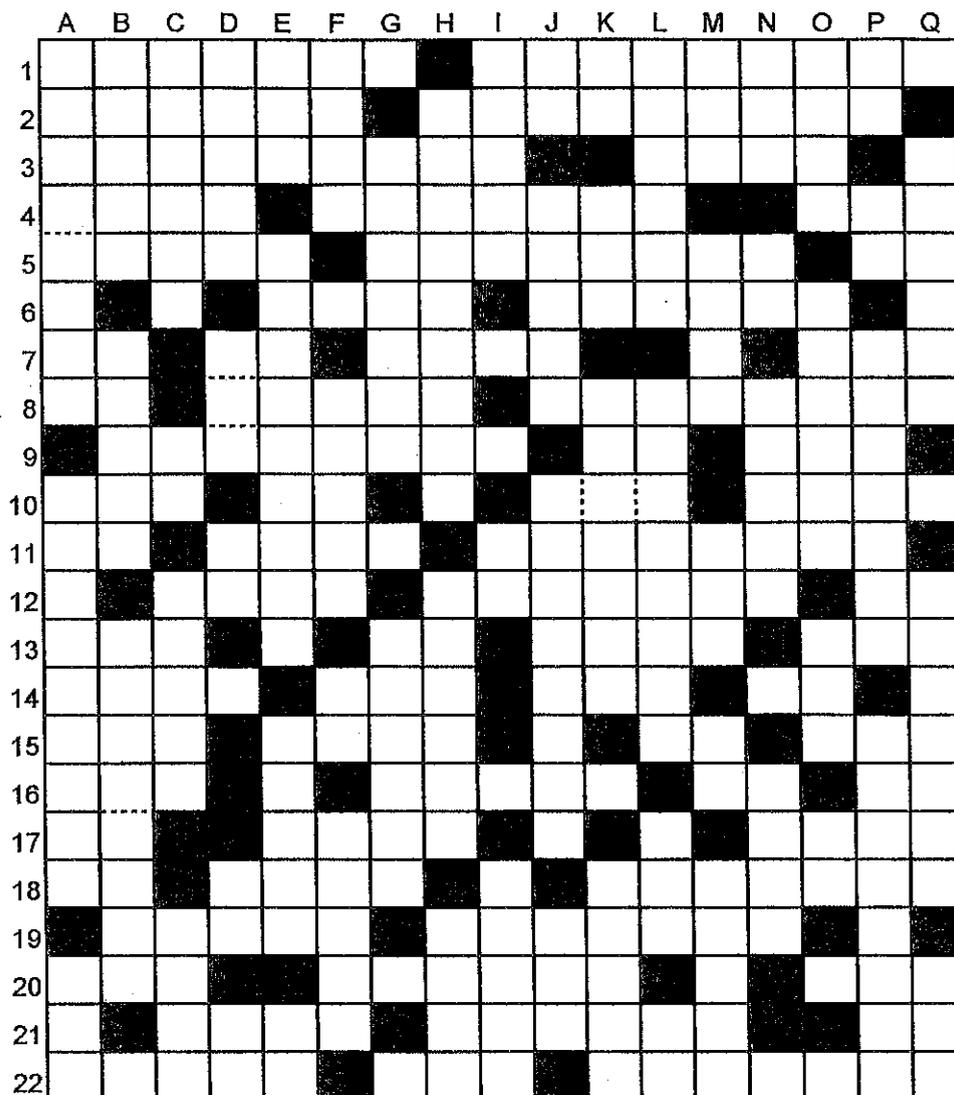
Vendredi 27 mai 2005 à 20 h

Salle des fêtes de Chaffois

A cette occasion quatre mères de famille recevront la Médaille de la Famille Française.

LA GRILLE DE MICHELE ET GEORGES

Grille de Décembre 2004



HORIZONTALEMENT -1. Insigne papal . Pour décorer. -2. Pour décorer . Plusieurs dizaines. -3. Il est fêté dans la joie . Robe de chambre. -4. Oiseau . Muse . Institution dont le siège est à Rome. -5. Réfutées . Couvrent la main. Note. -6. Bannissement . Secondent le père-noël. -7. Préposition . Conjonction . Prophète . Support. -8. Article . Ouvre l'appétit . Gagnerons notre vie avec peine. -9. Évaluèrent avec soin. Personnel . D'un auxiliaire. -10. Encore ! En novembre . Bâtiment abrégé . Arme. -11. On fête son jour . On les aime chauds . Friandise. -12. Peut qualifier le mot précédent . Maisons du messie . Article de souk. -13. Dans la fonte . Symbole précieux renversé . Ministre israélien . Virginie, Caroline et les autres. -14. Il pique . Symbole . Echelle des sensibilités en photographie . Mi de pain. -15. S'entend après coup . Fait la pie . Dieu . Travail obligatoire. -16. Saint-pierre . Orner . De même . Roupie népalaise. -17. Symbole . Xénarthre . Détériorai. -18. Consomme double . Parfois bleue . Telle la mine d'un enfant le matin de Noël. -19. Abruti . Moitiés d'un vers. -20. Fonce . Qui ne coulent plus . Entre transept et narthex. -21. Opérations postales . Dans la crèche . Coulée de lave. -22. Dans la crèche . Fonds de dentelles.

VERTICALEMENT : -A. Très attendu par les enfants . Roi mage . Fleuve côtier. -B. Coup . Il se décore . Régal de Noël . -C. Enroulées . Préposition . Liée . Animal . -D. Mesure . Dirigée par Salan . Deux cardinaux . Saint pyrénéen . Court bouillon. -E. Il se jette dans le Balkbach . Pour faire la fête . Distribué aux enfants . Il peut recevoir mathusalem. -F. En Afrique . Aller ça et là . Bruit de tambour . Parfois blanches. -G. Eclaire la ville . Roi mage. -H. Pour faire la fête . Présent . Audace. -I. Papilionacée . Symbole . Parfois permanente. -J. Article . Se plaindre . On met ses souliers devant . Monnaie. -K. Au début de l'itinéraire . Plus en musique . Barbares . Faire le renard. -L. Grattent . Roi mage . Zone Bleue . Voyelles. -M. Plante . Pays . Partie de l'œuvre . Edenté . Il est né le 25 décembre. -N. Grison . Symbole . Vrais . Groupes. -O. Chiffre . Monument funéraire . Avec les autres . Connu. -P. Voiture phonétique . Article . Comme les ânes . Transporte le père-noël. -Q. Sur un dos . Pays du père-noël . Moyen de communication.

LA GRILLE DE MICHÈLE ET GEORGES

Solution de la grille de Juin 2004

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1	D	O	U	B	S		A	L	L	O	N	D	A	N	S		V
2	R	A	R	E		A	M	I	E	N	S		P	I	R	E	Y
3	O		T	S	A	R	I	N	E				I	D		P	T
4	I		I	A		C	E		D	A	I	S		A	X	E	L
5	T	I	E	N	N	E		E	S	P	R	E	L	S		N	E
6	F	O	R	C	A	T	S			R	A	N	I		P	O	S
7	O		E	O		S	I	E	R	E	N	T	Z		P	U	B
8	N	O		N	O	E	M	I	E				I		I	S	E
9	T	R	I		R	N		N	E		V	E	N	U		E	L
10	A	C	T	I	V	A	N	T		A	E	R	E	S			V
11	I	H		S	E	N		H	A	V	R	E		A	L	T	O
12	N	A	N	S		S	T	O	R	E	S		L	I	A		I
13	E	M	P	A	N		A	V	E	N	E	Y			I		R
14		P		N	U		S	E	C	T	E	S		B	R	U	
15	O	S	A	S		H		N	S		S		C	R	E	T	E
16	A	V	E		S	O	L			L		L	E	E		O	C
17	S	E	R	R	E	L	E	S	S	A	P	I	N	S		P	U
18	I	N	I	M	I	T	I	E		C	A		D	E	S	I	R
19	E	N	E	I	D	E		D	U		L	E	R	U		E	C
20	N	E	N		E	R		U		S	I	R	E	X		S	E
21	N	S		D			S	I	L	O	S		Y		D		Y
22	E		P	A	L	A	N	T	I	N	E			C	O	L	

HORIZONTALEMENT -1. Département . Village du Doubs. -2. Digne d'une collection . Dans une Somme . Village du Doubs. -3. Impératrice . Idem . Casser phonétique . -4. Oui étranger . Démonstratif . Au-dessus du lit . Pour le patinage . -5. Possessif . Village de Haute-Saône . Avant le pas . -6. Galériens . Femme indienne . Document d'urbanisme . -7. Voyelles . Dans le Haut-Rhin . Bar . -8. Drame . Prénom . Baie du Japon . -9. Opération postale . Sur une borne . Séparé de sa mère . Arrivé . Article arabe . -10. Rendant plus rapide . Ventilés . -11. Interjection renversée . Monnaie en Malaisie . Port français . Violon. -12. Village du Doubs . Panneaux . Noua. -13. Mesure de longueur . Village du Doubs. -14. Tableau . Clans . Belle-fille . -15. Eus la permission de . Pieuses initiales . Ile méditerranéenne . -16. Prière . Terre . En général on le connaît . Langue . -17. Village du Doubs . Voulu . -18. Aversion . Démonstratif . Envie . -19. Poème épique . Contracté . Massif alpin en désordre . Prises de bec . -20. Sur une rose . Terminaison . Insecte . Personnel . -21. Abréviation religieuse . Réserves . -22. Village du Doubs . Port pyrénéen.

VERTICALEMENT : -A. Village du Doubs . Fille du désert . -B. Voyelles . Dame de trèfle . Village du Doubs . -C. Village du Doubs . En début d'itinéraire . Non potable . Certain vol . -D. Préfecture . Village du Doubs . Le minimum . Oui étranger . -E. Interjection . Village du Doubs . Dépouillé . Qui a du zèle . -F. Village du Doubs . Electrocardiographie . -G. Parfois petite . Comique français . Amas . Monnaies moldaves . Etain . -H. Plante . Physiologiste néerlandais . Charme . -I. Ville anglaise . Brame . Palmiers . Mesure . -J. Monsieur tout le monde . Acide . Prépare Noël . Cher à Lamartine . Pour l'âne . -K. Cardinaux . Pays d'Asie . Déposées . Village du Doubs . -L. Hume . Période . Cité immergée . En Chine . Fin de verbe . -M. Pomme . Village du Doubs . Village du Doubs . -N. Nids d'abeilles . Elimai . Village du Doubs . -O. Dans la sureté . Parti italien . Village du Doubs . Elément de portée . -P. Village du Doubs . Conceptions imaginaires . -Q. Village du Doubs . Village du Doubs.

Mémento

PRATIQUE

Quelques associations –

-ASLV :

P.PERRIN ☎ 03.81.39.45.41

-Les mains créatives de Villecin :

Mme Vernerey ☎ 03.81.46.78.37

- R.C. l'Arlier :

J.M Fluchot ☎ 03.81.39.29.80

- Club des Jonquilles de l'Amitié

G. Munier ☎ 03.81.39.32.46

- Les Anciens Combattants

G. MUNIER ☎ 03.81.39.32.46

- A.C.C.A (chasse)

A. Palatin ☎ 03.81.39.36.60

- A.C.E.

G.CHOLLEY : 6, rue Principale

-Relais Paroissial

M. Jeanningros ☎ 03.81.39.34.28

PRATIQUE

- ECOLE DE VUILLECIN

☎ 03.81.46.61.27

- C.C.L.

☎ 03.81.39.40.02

Astreinte C.C.L.

☎ 06.72.27.20.24

Trésor Public.

Rue du Vieux Château

☎ 03.81.39.07.75

Trésorerie Municipale

69, rue de la République

☎ 03.81.39.18.27

Mémento

URGENCES :

APPEL MEDICAL D'URGENCE

 **15**

Avec ce numéro, les secours arrivent très rapidement.

SAMU) 15
POLICE) 17
POMPIERS) 18

Centre Anti-Poisons

) 03.88.37.37.37

ALLO Enfance maltraitée

) 119 ou n° Vert : 0800.05.41.41

Commissariat de Police :

16, Rocade G. Pompidou
25300 - PONTARLIER
) 03.81.38.51.10

Centre Hospitalier Général :

2, Fb St Etienne
25300 – PONTARLIER
) 03.81.38.54.54

Gendarmerie :

4, rue Moulin Parnet
25300 – PONTARLIER
) 03.81.39.06.60

Pharmacie de garde :

se renseigner auprès du commissariat
en se munissant d'une ordonnance

PRATIQUE

Mairie :

13 Rue Principale
25300 – VUILLECIN
) 03.81.39.41.13
☎ 03.81.46.32.41

Permanences Secrétariat de Mairie :

Lundi : 15 h.00 à 18 h.00
Mercredi : 16 h.00 à 18 h.00
Vendredi : 09 h.00 à 12 h.00

Bibliothèque :

- lundi : 17 h.30 – 19 h.

Les horaires de la déchetterie :

HIVER :
du 01.10.2004 au 31.03.05
Du lundi au samedi
8 h – 12 h
14 h – 18 h

ETE

du 01.04.2005 au 30.09.2005
- du lundi au samedi :
8 h.00 - 12 h.00
14 h.00 - 18 h.00
- dimanche : 9 h .00 – 12 h .00

(gratuite pour le particulier).

Locations de salles - Contacts

-salle de la Mairie :
Mme Lambert) 03.81.39.61.72
- Maison forestière :
Mme Palatin) 03.81.39.36.60



